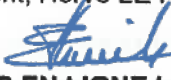


2023/31/05/08

CCAS
DE
GOURIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
SEANCE du 31 mai 2023**

<p>Date de convocation : 31/05/2023 Convocation affichée le : 24/05/2023</p> <p>Nombre de membres du Conseil d'Administration :</p> <p>En exercice : 12 Mme Christiane LE ROUX a démissionné le 30/09/2022</p> <p>Présents : 7 Votants : 10 Procuration(s) : 3 Reçu en Préfecture de VANNES le 16/06/2023..... Certifié exécutoire le 16/06/2023 Publié ou notifié le 16/06/2023 A GOURIN, le 16/06/2023.</p> <p>Le Président, Hervé LE FLOC'H</p> <p> MIS EN LIGNE LE 16/06/2023..... AFFICHE LE 16/06/2023.....</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, à quinze heures, le trente et un mai, le conseil d'administration du CCAS de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gourin sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H.</p> <p>Etaients présents : : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, GUEGUEN Annick, ROYANT Helen, GOUJARD Laurine, ULLIAC Morgane formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absentes excusées : LE FUR Françoise, BAUDET Dannie, LE FUR Annick</p> <p>Absent non excusé : KERSULEC Louis</p> <p>Procuration (s) : LE FUR Annick à GUEGUEN Annick, LE FUR Françoise à LE GOFF Jeannine, BAUDET Dannie à ROYANT Helen.</p> <p>Au moyen d'un vote à main levée, à l'UNANIMITE, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.</p>
---	---

8.SAD/ DIAGNOSTIC DE L'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL ET DU RIFSEEP (REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL)

Monsieur le Président expose à l'assemblée la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan pour un plan d'intervention sur :

- L'adaptation du régime indemnitaire
- L'évolution des temps de travail

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale interviendrait sur une durée de 30 heures et pour un coût total TTC de 2670 euros.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé, au moyen d'un vote à main levée, à l'UNANIMITE, **APPROUVE** les modalités telles que présentées et **AUTORISE :**

- De confier par convention au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan l'accompagnement relatif au temps de travail et à la rémunération des agents du SAD,
- Le Président à signer la convention et toute pièce s'y rapportant,
- L'inscription des crédits nécessaires au budget.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 31 mai 2023

Le Président,
Hervé LE FLOC'H



CCAS
de
Gourin

La secrétaire de séance,
Catherine HENRY



CCAS
de
Gourin